Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 194

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-285550

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

jusqu'au moment où il est entré dans la piscine. Le premier bain ne donna pas de résultat bien marqué. Le soir du 20 août, à quatre heures, notre infirme était couché sur le passage de la procession, ayant à peine conscience de ce qui se passait autour de lui. Le Saint-Sacrement etait déjà sur l'esplanade du Rosaire, lorsque Gargam ressentit une commotion violente ; il se soulève sur ces coudes et, bientôt, avec l'aide de ses voisins, il est debout et fait quelques pas. Mais il est en chemise, depuis vingt mois il n'a mis aucun vêtement. Il est forcé de reprendre sa planche et de rentrer à l'hôpital. Le lendemain, il venait au Bureau des constatations avec un vêtement neuf qu'on lui avait procuré. Il venait avec son infirmier, sa mère, même avec l'avoué qui l'avait assisté dans son procès et qui nous racontait tous les détails de cette longue procédure.

Gargam se levait et marchait seul devant nous ; il n'y avait plus de paralysie ; les plaies de ses pieds se cicatrisaient à vue d'œil ; dès le lendemain, 21, elles étaient fermées. Celui qu'on avait appelé « une épave humaine », mangeait avec appétit et sans difficulté, lui qui, depuis 20 mois, n'avait pu se nourrir qu'avec une sonde ; la guérison était complète, et cependant c'était un squelette qui se mouvait devant nous, car sa maigreur était cadavérique. Mais la vie revenait à vue d'œil dans ce corps anémié.

Cette guérison est très importante : elle se prêterait à des développements plus étendus ; nous la reprendrons dans tous ses détails, pour lui donner l'importance qu'elle mérite.

Dr Boissarie.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Les fétes di Foerbo m'aint raipelay l'âtre djo enne petéte hichetoire que sâ pessay ay ié dou ou tra ans tchu le tchaimpois de Delémont in pô devoitchu di Mexique. Un des vitiaires de la velle qu'ainmay qusi meu les bètes que les dgens, en s'en retonaint contre lôtâ po dénay, rencontré enne vaitche nianpe enne vaitche ordinaire, main enne belle vaitche, qu'aivay boenne faiçon, comme cés des pairents di vitiaire. Ce chire s'aipreutché de cte belle bète, rianpe po iy bayie lai main, main po lai caressie. Cte vaitche, que n'aivaype l'habitude de voi des hannes aivô des robes noires, se reviré tot d'in cô, ay peu flanqué à vitiaire in cô d'écouene que le toulé ay trâ ou quaitre mètres dain lai borbe. « Ça enne métchainne, vote vaitche, dié le vitiaire à boirdgie qui se pâmay de rire, i n'iy fesôpe de mâ, en cte peute bété, po me dinche broquay. » — O nâni, elle n'âpe metchainne, Monsieu le tiurie, répongé le boirdgie, seulement elle n'ainme pe les afins. — Tchu çoli le vitiaire paitché contre lai velle, en se demaindaint s'ai l'était inco che afain que çoli. Mitenaint qu'ay l'â tiurie tchu les allemands, les vaitches ne le parint pu po in boueba.

Stu que n'âpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 192 du *Pays du Dimanche* :

754. ANAGRAMME.

Solange. Losange.

755. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Lièvres. Région.
N° 2. — Crier. Décisions. Sort.
N° 3. — Eau. Dort.
N° 4. — Canards. L'ont. Bien. Passé.
N° 5. — Pêche. Mûre.
N° 6. — Fumée. Feu.

756. LOSANGE.

D
D I C
D I D O N
D I D E R O T
C O R S E
N O E
T

757. PHYSIQUE AMUSANTE.

LA BOUGIE FLOTTANTE

La bougie étant plus légère que l'eau, flotte à la surface du liquide, mais dans une position horizontale.

Pour la faire tenir debout, il suffit d'enfoncer à l'extrémité opposée à la mèche un poids additionnel, un clou par exemple, pondéré de manière à ce que la bougie se maintienne dans cette position verticale en effleurant la surface de l'eau. On l'allume, et à mesure qu'elle se consume, elle monte en gardant son équilibre et en se maintenant toujours au-dessus de la surface de l'eau.

Ont envoyé des *solutions partielles :* MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; une lectrice du *Pays* à Sonvillier ; Un épi scié, un mec à Nice scie Ain et un Paul isson, tous à la frontière de Rechésy ; Trop et trop peu gâte tous les jeux à Môtiers ; La fille de Priam à Porrentruy ; Brise de mer à Delémont ; Le tasseur de bois patenté à Saint-Imier.

762. ENIGME.

Mon pouvoir est très grand, et pourtant ma [puissance
N'est rien sans résistance.

763. RÉBUS GRAPHIQUE.

Pour 1 jour C dabond E $\frac{\text{France}}{1002}$

764. VOYELLES.

Remplacer les * ci-après par les consonnes correspondantes manquantes et l'on obtiendra un sonnet de quatre vers ;

*a**u**e*a*ou*i*e*e*e*o**e**eu*au**ei***i** **e*ai*a*i*e**o*o**ie***i*e*e*ai**e*e*e***ue* o u**ieu**e*e***i*

765. DICTIONNAIRE PITTORESQUE.

Quel est le pays qu'on a surnommé :
Le Royaume solitaire ?

☛ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *1er Octobre prochain.*

Publications officielles

Avis aux parents et tuteurs.

Vu que dès le 1er mai au 31 juillet 1901, il s'est produit six incendies ayant pour cause d'imprudence des enfants jouant avec des allumettes, incendies qui ont causé des dommages s'élevant pour fr. 39,330, les parents et tuteurs sont invités à surveiller sévèrement leurs enfants ou pupilles, à faire placer les allumettes hors de leur portée, en lieu sûr, les prevenant qu'en cas d'incendie ayant pour cause l'imprudence de personnes placées sous leur surveillance, l'Etablissement d'assurance mobilière requerra dorénavant, sans exception la punition des personnes responsables.

Recrutement pour 1902. —Les citoyens suisses nés en 1882 et dans les années antérieures qui n'ont jamais passé au recrutement, habitant les 7e, 8e et 9e arrondissements de la IIe division, doivent se présenter *jusqu'au 30 septembre* auprès du chef de section de leur domicile pour demander leur inscription ; de même les hommes renvoyés à 1 et 2 ans par la commission militaire.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. —Assemblée communale lundi 23. à 2 h. pour décider comment la commune exploitera la propriété de la « Combe au Curé », décider la prise des taupes, statuer sur la question des gaubes, régulariser des échanges de terrains, discuter la question du matériel scolaire, etc,.

Charmoille-Asuel. —Le 29 à 3 h. après-midi pour passer les comptes.

Courtételle. — Assemblée communale mixte le 22 à 12 1/2 h. pour décider du placement de la force électrique disponible, décider si l'on veut revenir sur une décision concernant la 3me classe, voter l'installation de nouveaux fourneaux et les réparations urgentes à faire au bâtiment de la maison d'école.

Courroux. — Asssemblée communale le 22 à 11 h. pour décider si la place de l'école inférieure sera mise au concours. compléter la commission de revision du réglement d'organisation.

Courgenay-Cornol. — Assemblée paroissiale le 22 à 1 h. à Courgenay pour passer les comptes de 1900 et discuter la question d'une conversion d'emprunt.

Courtemaiche. — Assemblée communale le 22 à 2 h. pour passer les comptes de 1900.

Damvant Réclère. — Assemblée paroissiale le 22 à 12 1/2 h. pour passer les comptes de 1900.

Les Bois. — Assemblée paroissiale le 22 après l'office pour voter le budget et passer les comptes de 1900.

Noirmont. — Assemblée communale le lundi 23 à 2 h. pour discuter et adopter le le règlement des eaux, réviser le règlement des sapeurs-pompiers, statuer sur une requête relative à la réparation d'un chemin, concession du terrain à bâtir, statuer sur une demande d'un droit de bourgeoisie, etc.

Porrentruy. — Assemblée communale le 22 à 10 h. à la halle de gymnastique pour ratifier un subside de fr. 2000, voté par le Conseil comme avance sur une prise d'action future au chemin de fer régional Porrentruy-Damvant, entendre un rapport sur l'entreprise d'électricité de Bellefontaine et éventuellement voter une prise d'actions supplémentaire.

St-Ursanne. — Assemblée paroissiale le 22 à 10 1/2 h. pour passer les comptes.

Vendlincourt. — Le 29 à midi pour discuter la mise à bail de la sablière, ratifier une dépense de 900 fr, pour l'orgue et les fêtes du P. D.

Cote de l'argent

du 18 Septembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.